



ROULLET - ST-ESTEPHE

Numéro 104 - Juillet-Août 2023

FLASH INFOS MUNICIPALES



► **COUP DE CHAPEAU : à la CEPAP La Couronne, implantée Espace Gutenberg à Roulet,**



lauréate des Etoiles de l'Economie 2023, catégorie «Incubation – Innovation», pour avoir su se diversifier et développer un nouveau concept de packaging plus adapté à la taille des objets dans les échanges e-commerce.

BRAVO à son directeur, Nicolas BAUDARD et aux 150 employés qui ont participé à l'élaboration de cette nouvelle ligne de production qui va permettre à l'entreprise de toucher le marché européen.



LES SOIRS BLEUS à SAINT-ESTÈPHE **Rendez-vous le 6 JUILLET à 18h30** **à l'église du bourg de Saint-Estephe.**

**18h30 et 20h15 - LA BOOM MACHINE
PAR LA COMPAGNIE NOMAD :**

Sur leur machine, véritable bestiole sur roues aux airs de vieux tracteur, un clown cascadeur burlesque, accompagné d'un batteur survitaminé, partagent avec le public, joie, rires et cascades !

19h00 - Atelier patrimoine par Pays d'art et d'histoire.

21h15 - BUL :

Le groupe puise son énergie dans de multiples influences : rock, pop, électro, funk ou encore musiques urbaines.

Après plus de 250 concerts, dont quelques dates prestigieuses (Olympia, Musilac, Aluna, Foreztival), ils décident d'assumer dorénavant une identité de duo guitare-batterie, sur des textes en anglais et en français.

Toutes les manifestations sont GRATUITES.

Buvette et restauration sur place. Contacts : mairie@rouletestephe.fr • Tél. : 06 22 18 64 49 – 05 45 66 30 08



LES RISQUES DE L'ÉTÉ : FORTES CHALEURS ET CANICULE

En période estivale, les températures peuvent augmenter de façon considérable.

L'exposition à des fortes chaleurs a un impact sur notre corps et les risques sur notre santé sont nombreux.

Personnes âgées, nourrissons, enfants, adultes, femmes enceintes, travailleurs, sportifs... nous sommes tous à risques !

Il est important de se protéger, même quand la chaleur est de courte durée.

Pour se préparer aux épisodes de fortes chaleurs, quelques conseils simples à adopter par tous :

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant bras) plusieurs fois par jour
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool ;
- Evitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...);
- Evitez les efforts physiques ;
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais).
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide.

Consultez régulièrement le site de Météo-France pour vous informer (pour une information en temps réel de la situation météorologique, vous pouvez consulter la carte de vigilance de Météo-France qui est mise à jour à minima deux fois par jour à 6h et 16h sur le site suivant : <http://vigilance.meteofrance.com>).

Un registre des personnes vulnérables est ouvert en mairie sur lequel vous pouvez vous inscrire ou signaler une personne de votre entourage ou de votre connaissance qui présenterait des facteurs de risques (05 45 66 30 08).



BONNES VACANCES À TOUTES ET À TOUS !

TSVP



► **PERMANENCES des élus** : Les permanences des élus auront lieu :

A St-Estèphe : pas de permanence en juillet et août

A Roulet : le samedi matin de 10h à 12h à la Mairie (tous les 15 jours) - Pas de permanence en août

• Samedi 8 juillet 2023 : Gilles MOUSSION (Communication / Vie locale / Sécurité)

• Samedi 22 juillet 2023 : Véronique BARBAT (Affaires sociales / CCAS)

► **CONSEIL MUNICIPAL** : Mardi 11 juillet 2023 à 18h30 à la Salle du Conseil (ouvert au public).

► **PERMANENCE du CONCILIATEUR de JUSTICE** : Pas de permanence en juillet et août.

► **BIBLIOTHÈQUE** : Accès libre, ouvert à tous, **inscription gratuite**.

Rappel des horaires d'ouverture : Mercredi de 15h30 à 17h30 - Vendredi de 17h à 18h30 - Samedi de 10h à 12h.

Samedi 1^{er} juillet 2023 à 15 h à la bibliothèque : venez découvrir la **lithothérapie** : ses bienfaits, quelles pierres utiliser...

Gratuit et ouvert à tous.

La bibliothèque sera ouverte le samedi 15 juillet 2023 de 10h à 12h.

Fermeture estivale : la bibliothèque **fermera le samedi 29 juillet** à 12h et **reprendra le mercredi 6 septembre 2023**.

► **RÉGLEMENTATION SUR LE BRUIT / RAPPEL** :

Les travaux de bricolage et jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou générant des bruits dont les fréquences se différencient nettement de celles existantes habituellement (jets à haute pression, coupes bordures, taille-haies, débroussailluses, tondeuses etc...) **ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes** :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h (interdits l'après-midi).



► **IMPORTANT : L'USAGE des PIÈGES à MÂCHOIRES est STRICTEMENT INTERDIT**



en France par les particuliers depuis le 1^{er} janvier 1995, quelque soit la nature des mâchoires et de leur garniture éventuelle, notamment les pièges à mâchoires à palettes, même dans le cas de protection des poulaillers contre les prédateurs : fouines, belettes et renards. Leur utilisation est réservée aux seuls piègeurs agréés dans des conditions bien précises.

En effet, un règlement européen (article 2 du règlement n° 3254/91 du 4 novembre 1991, entré en vigueur le 01/01/1995) interdit la détention et l'utilisation de piège à mâchoires capturant les animaux par un membre. Cela a conduit en France au retrait de l'homologation des pièges à mâchoires à palette qui se déclenchaient lorsque l'animal marchait dessus, pour mettre un terme aux souffrances animales et préserver les animaux domestiques (chats, chiens) de très graves blessures à la colonne vertébrale et/ou aux membres, conduisant fréquemment à leur amputation.

► **TOUS À VELO ! PRIME à l'ACHAT d'un VÉLO**

POUR LES HABITANTS DE GRANDANGOULÈME

- Jusqu'à 400 € pour un vélo à assistance électrique (VAE)
- Jusqu'à 150 € pour un vélo classique
- Prime destinée aux personnes majeures dont le ratio fiscal est inférieur ou égal à 2000€ mensuel (opération jusqu'à épuisement des crédits alloués, jusqu'au 31 décembre 2023)

CONDITIONS et INFOS : aides-subsventions.grandangoulême.fr



► **DATES À RETENIR** :

● **Mardi 25 Juillet 2023** : **DON DU SANG** à la salle des fêtes de Roulet de 17h à 20h - **URGENT**

● **Prochains Rendez-vous de RSE Patrimoine** :

- **Mercredi 2 Août** :

Dans le cadre de «l'Été Actif», **marche en famille de 8 km** sur le site des Meulières et création d'un herbier.

- **Vendredi 4 Août** - à la base des Glamots :

Marche semi-nocturne, départ à 20h30, visite des **Chaumes des Meulières**, suivie aux Glamots d'une séance de cinéma en plein air à 22h15 avec "En corps" de Cédric Klapisch. **Renseignements supplémentaires au 06 80 41 34 19.**



FACEBOOK Ville de Roulet

La seule page Facebook officielle de la commune de Roulet-St-Estèphe
N'hésitez pas à consulter et à vous abonner à la page Facebook de la ville !

